



FAITS SAILLANTS 2019

RAPPORT FINANCIER

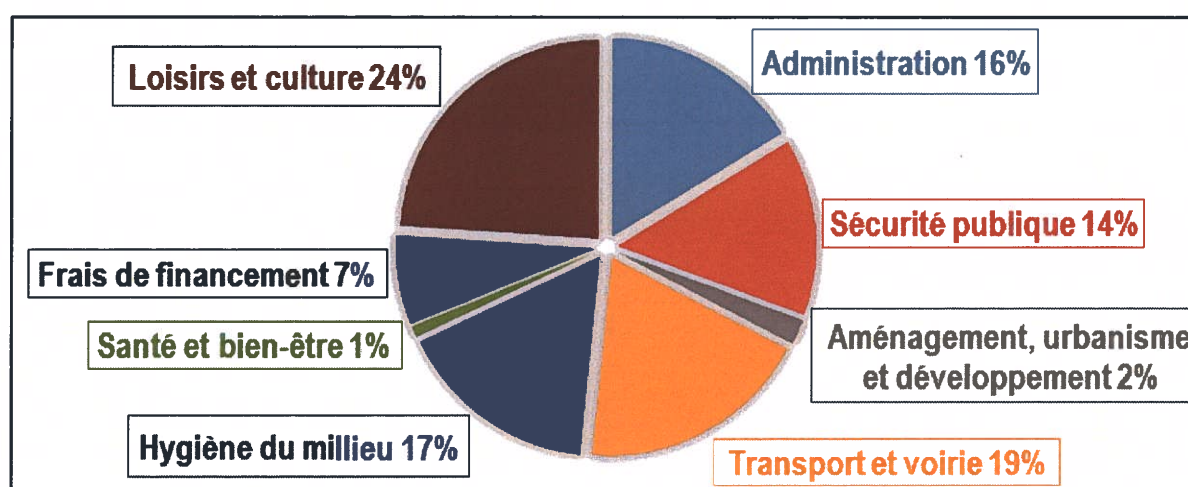
Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire, Mario Lasalle, dépose à la séance ordinaire du 6 avril 2020, le rapport des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe de la municipalité de Crabtree.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2019

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	5 936 436 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 113 578 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	343 071 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FIN FISCALES	165 929 \$

TOTAL DE L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ : 771 717 \$

RÉPARTITION DES CHARGES



INVESTISSEMENTS MAJEURS ET PROJETS SPÉCIAUX

Parcs

- Construction d'une nouvelle place ados (Skatepark ou parc de planches à roulettes) ;
- Installation d'une nouvelle grille de départ au parc BMX pour satisfaire les exigences provinciales ;

Station de purification des eaux

- Travaux de maintien d'actifs importants :
 - Nouvelle génératrice
 - Toiture refait en partie et nouvelle pompe d'alimentation ;
 - Installation de nouvelles chambres de compteurs d'eau ;
- Deuxième mandat donné à la CARA pour la protection de la source d'eau potable

Voirie municipale

- Travaux de voirie sur plusieurs tronçons de routes
 - Chemin Beauséjour / Chemin Amyot / Chemin Saint-Michel / Rue Forget / 6e Avenue ;
- Achat d'une nouvelle rétrocaveuse Case et vente de l'ancienne Komatsu ;
- Conversion de l'éclairage de rues au DEL ;

Administration

- Participation à la réserve financière pour la Fête du centenaire de Crabtree ;
- Annulation des réserves financières de voirie, et d'aqueduc et d'égouts ;
- Restructuration administrative et création d'un nouveau poste de coordonnateur de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Augmentation des dispositifs de sécurité (caméras) pour protéger les équipements municipaux ;

Même avec tous les projets et les responsabilités accrues, notre situation financière est bonne. La gestion y est efficace avec la participation de tous vos élus et nos employés. Les relations de travail, la santé-sécurité, le respect des individus et des procédures sont un acquis pour tous.

Mario Lasalle, Maire